

FRANCHES-MONTAGNES DÉCOUVERTE

www.franches-montagnes-decouverte.ch
www.freiberge.ch



Une région - un SITE – un clic !
Eine Region – eine Internetplattform – ein Klick !

EXPORTATION CHEVAUX SUISSE – EUROPE

Déroulement & Formulaires pour l'exportation de chevaux FM

1ère étape & conseil :

Régler tous les détails avec votre acheteur, soit :

1. Fixez le prix de vente pour votre cheval.
2. Régler les modalités de livraison du cheval, soit - frontière, directement chez le client, chargement à la maison etc. – QUI PAYE QUOI ?
3. Définissez la devise de paiement (SFR. / Euro / etc.) et les conditions de paiement. Généralement, le cheval est payé en quittant l'écurie de l'éleveur.
4. Fixer le paiement pour :
 - les frais de passeport (env. 75.--)
 - la puce électronique (env. SFr. 80.-- - SFR. 120.—selon tarifs vétérinaire)
 - le contrôle vétérinaire avec le formulaire TRACES exigé par la douane (env. SFr. 80.-- à 120.--)
 - formulaire "Garantie à l'exportation" de 30 jours (env. 120.-- à 250.-- si souhaité par l'acheteur)
 - Ce sont des prix indicatifs, vous pouvez vous renseigner auprès des différentes Fédérations et vétérinaires.
5. Fixez les modalités pour les frais de douane (QUI PAYE QUOI ?)
6. Fixez le délai d'essai avec le nouveau propriétaire; la règle général est 10 jours d'essai en Suisse. En quittant la Suisse, la garantie s'éteint.

7. Par contre, dès que le cheval part à l'étranger et quitte la Suisse, l'acheteur n'a plus aucune garantie, sauf s'il vous décidez d'engager la formule "Garantie à l'exportation".

8. Par contre, si votre client le souhaite, vous pouvez appliquer la formule "30 jours de garantie à l'exportation".

- Le contrôle vétérinaire est pour cette formule plus approfondie et permet à l'acheteur d'essayer le cheval pendant 30 jours chez lui.
- Cette formule s'applique uniquement sur l'état de santé du cheval vendu. Il s'agit d'une sécurité pour les parties acheteurs/vendeurs.
- Au cas où le cheval aurait un éventuel défaut, l'acheteur peut le ramener en Suisse, l'échanger contre un équivalent. La FSFM prend en charge les frais d'importation.
- D'habitude, tout se passe toujours bien et chaque éleveur est généralement intéressé à vendre un cheval en bonne santé.
- Attention: dans cette formule, après la livraison du cheval, faites signer la feuille en conséquence et renvoyer la dans le délai de **5 jours à la FSFM pour garantir sa validité**

En règle générale, on compte env. SFr. 500.-- à 1'000.-- pour une exportation (passeport, puce, contrôle vétérinaire et frais de douane. Les frais de douane dépendent de la valeur déclarée.

2ème étape

1. Votre cheval est vendu est vous devez organiser votre exportation à l'étranger.
2. Établissez le signalement pour le passeport (FSFM/FSSE ou vétérinaire)
3. Introduction de la puce électronique par votre vétérinaire et commander le passeport
4. Définissez votre douane de passage.
5. Définissez votre date et heure de passage. Attention : heures idéales de passage de douane : 08.00h à 11.00 et 14.00 h à 15.30 h.

Envoyez tous les papiers à la douane choisi par e-mail ou fax si possible 3 jours d'avance pour garantir que votre passage se fait dans les meilleurs délais et pour éviter des attentes avec votre cheval. Copie complète Papier d'origine + Facture + TRACES

Généralement, avec ce système, on compte 15 - 30 minutes de passage à la douane.

(Règle générale, comptez avec env. 35% à 50 % de frais douane sur la valeur déclarée.)

Demandez toujours une offre à votre douane pour savoir le prix approximatif du dédouanement avec TVA et frais annexés.

Les frais de douane sont généralement toujours à payer cash ou par carte bancaire à votre transitaire de douane lors de votre passage.

Vétérinaire / Traces

Avertissez votre vétérinaire (au moins 4 jours avant votre exportation) pour établir le contrôle vétérinaire et le formulaire TRACES qui vous permet de passer la frontière.

Tous les pays exigent la mise de la puce électronique. Informez votre vétérinaire de la mise de la puce. Pour le TRACES, vous devez communiquer les données suivantes à votre vétérinaire :

- Adresse de l'acheteur, vendeur et transporteur avec no. postal et tous les détails
- Numéro de plaques des véhicules qui traversent la douane avec le cheval vendu.

- Coordonnées de votre cheval : Nom, ID, UELN, Chip-No., Date de naissance
- Heures de voyage
- Heure de départ & Durée du trajet

3ème étape

A transmettre à la douane :

- La facture pour votre cheval, voir formulaire en annexe / [Facture-export](#)
- Une copie du papier d'origine de votre cheval (recto et verso)
- Le formulaire TRACES (contrôle vétérinaire) établi par votre vétérinaire lors de la visite de santé du cheval.

4ème étape

Descriptif pour trouver votre bureau de douane :

BOTEC Boncourt : [Wegbeschrieb BOTEC](#)

Krafft Zollagentur Bâle : [Wegbeschreib Zollagentur Krafft Manuel](#)

Interfracht Bâle : [Wegbeschreib Brändlin - Interfracht](#)

Nous vous souhaitons un bon déroulement et bon voyage !

Vous pouvez télécharger les formulaires sur notre SITE

Informations sur les différents transitaires et comment arriver sous :

www.franches-montagnes-decouverte.ch

[Rubrique – Cheval – Export](#)

FRANCHES-MONTAGNES
DÉCOUVERTE

Ihre Region
in einem
Klick !

www.1-fm.ch
www.freiberge.ch

Votre Région
Votre SITE
Votre Clic !